



CUREGHEM

PARTIE 1 CONTEXTE HISTORIQUE

Texte

Dirk De Caluwé

Traduction

MAKS – Media Actie Kuregem-Stad

Photos

Beeldenstorm

Illustrations

Carte ancienne de Guillaume de Wautier : K.B. ca. 1819-1821, exemplaire Anderlechtensia
Carte de Cureghem : Beeldenstorm

Mise en page

Kurasaw Productions, www.kurasawproductions.be

Impression

Gillis Printing Company

Remerciements à

Touria Aziz pour sa contribution 'Hugo Carmeliet, un 'Cureghemois' depuis 1965' ;

Manu Aerden, Pol Arnauts, Karim Boulmaïz, Hugo Carmeliet, Jan Claes,
Véronique De Leener, Isabelle Demeyere, Pierre Demol, Karlien Depoorter, Mark D'Hondt,
Nafisa El Ouali, Paul Thielemans, Joris Tiebout, Patrick Verheggen
pour leurs relectures et leurs nombreuses suggestions ;

Frans Steenhoudt, Leo Van linden pour leur apport stylistique et orthographique
à la version néerlandophone ;

Luc Blancke (Archive Abatan SA), Christiaan Oyen (KWB – Tram 66),
Paul Teughels (Beeldenstorm) pour les photos ;

Pol Arnauts, Hannes De Geest, Véronique De Leener, Didier De Swert, Niki D'Heere,
Christiaan De Vilder, Dirk Gillis, Nik Honinckx, Marcel Jacobs, Diana Khramtsova,
Leopold Lapage, Ana Perez, Axel Pauwels, Johan Serck, Albert Stas, Joris Tiebout,
Gunter Vandeplass, Bart Vandeput qui ont permis la réalisation de cet ouvrage ;

Baudouin Van Humbeeck, Véronique De Leener, Jean-Marie De Smet pour la traduction.

Contact

Dirk De Caluwé – 0484 916 252 – dirkdca@gmail.com

CUREGHEM

PARTIE 1

CONTEXTE HISTORIQUE

ÉDITÉ PAR

Beeldenstorm

Het Zuiden in Zicht

Oxfam-Wereldwinkel Heist-Goor – Hulshout

Intal-ICS Heist-op-den-Berg

MAKS – Media Actie Kuregem-Stad

École Sans Racisme

Tochten van Hoop Brussel

AVEC LE SOUTIEN DE

Abattoir

Atrium Cureghem

Commune d'Anderlecht – Echevin Affaires communautaires flamandes

Gillis

huisvandeMens Brussel

Édition francophone janvier 2013

[sommaire](#)



Table des matières

Les prairies en bord de Senne	6
L'industrialisation	8
La Résistance pendant la Deuxième Guerre mondiale	11
L'arrivée des travailleurs immigrés	12
Les immigrés ne sont plus les bienvenus	14
Un quartier délabré : à qui la faute ?	16
La goutte d'eau qui a fait déborder le vase	19
Hugo Carmeliet, un « Cureghemois » depuis 1965	20
La longue route vers la revalorisation	23
La revalorisation par les contrats de quartier	24
On n'aime que ce qu'on connaît	30
Carte de Cureghem	31
Les bâtiments historiques	32
Les pavillons d'octroi	32
La Grande Écluse	33
La maison communale	34
Le site de l'abattoir	35
Les églises	38
L'école vétérinaire	40
Les gares disparues	42
Les musées	44
Le Musée bruxellois de la gueuze	44
Le Musée national de la Résistance	45
Le Musée des égouts	45
Le patrimoine protégé	46
Sources et bibliographie	48



Des enfants en train de jouer dans le parc de la Rosée. Ce parc, avec sa plaine de jeux, est un des lieux des plus agréables dans notre capitale. ▲

Introduction

Vous avez entre les mains la première brochure d'une série à paraître sur Cureghem. Chaque brochure de cette série éclairera un aspect bien précis du quartier ou traitera de Cureghem selon un angle d'attaque différent.

Cureghem est un quartier de la commune d'Anderlecht, situé « de l'autre côté du canal » et à la limite de la ville de Bruxelles. Quand les médias en parlent, c'est souvent qu'un événement négatif s'y est produit. Cet endroit a la réputation d'inspirer angoisse et insécurité. Certains médias en parlent même comme d'une « *no go zone* », un endroit à éviter à tout prix.

Cette image est injuste. Cureghem est un quartier très intéressant qui continue à séduire, principalement en raison de sa diversité. Ce quartier a une très grande richesse. Pas une richesse matérielle – dans ce domaine, Cureghem est loin d'être en tête de liste – mais bien une énorme richesse historique, sociale, culturelle et ethnique.

Cette première brochure replace Cureghem dans son contexte historique avec une attention approfondie portée aux « contrats de quartier », l'instrument de gestion utilisé par la Région de Bruxelles-Capitale pour la revalorisation des quartiers sensibles. Ce premier fascicule concernera en outre des bâtiments historiques remarquables, des musées et le patrimoine protégé.

Les sujets qui pourraient être abordés dans la suite de la série pourraient être l'enseignement, la formation, le travail, le logement, la santé, les enfants et les adolescents, l'art et la culture, la déportation et la Résistance, l'immigration, l'islam, l'architecture, le commerce, la propreté, les espaces verts, la sécurité, les noms de rues...

Cette publication ambitionne d'être bien plus qu'une brochure. Chaque partie vous invite à explorer Cureghem. Un plan, une brochure et on est parti ! Une promenade guidée en groupe est également possible. Chaque brochure contient une promenade thématique, une exploration sociale. Ainsi Cureghem sera un « *must go zone* » et un endroit digne de la formule « *I love Kureghem* ».

Les prairies en bord de Senne

Le nom « Cureghem » date du début du 12^e siècle (1130) et vient du franc « Curo-inga-heim » qui signifie « Le domaine (heim) de la famille (inga) du seigneur Curo ».

Cureghem est aujourd'hui un quartier de la commune d'Anderlecht situé entre la Petite Ceinture, le canal Willebroek-Bruxelles-Charleroi et la ligne de chemin de fer qui relie la gare du Midi à la gare de l'Ouest. Une partie de Cureghem au sud-est est située sur le territoire de la commune de Saint-Gilles et une autre petite partie, au nord le long du canal, se trouve sur le territoire de la commune de Molenbeek-Saint-Jean. Cureghem s'étend sur 2 km² (194 ha) et comptait 22 741 habitants le 1^{er} janvier 2009.

Cureghem, qui jouxte à la partie occidentale du centre de la ville de Bruxelles (le Pentagone), était une région marécageuse et sujette aux inondations. Au sud-est de Cureghem coulait alors la Senne de la Blanchisserie, à l'ouest et au nord serpentait la Senne de Ransfort. Ces deux bras de la Senne étaient reliés par la Senne du Milieu, un autre cours d'eau naturel. On creusa non loin des douves des remparts un autre bras de liaison au 16^e siècle : un petit canal de la Senne qui reliait la Senne de la Blanchisserie à la Senne de Ransfort et ce petit canal continue plus loin encore vers le nord pour évacuer le trop-plein d'eau. C'est grâce à cette gestion de l'eau qu'on a pu construire sur ces terrains marécageux.

La Petite Ceinture actuelle suit le tracé de la dernière enceinte médiévale de la ville. A hauteur de la chaussée de Mons se trouvait un accès la ville : la porte d'Anderlecht (précédemment : Kruyskenspoort). L'enceinte comprenait deux écluses à l'emplacement où les deux bras de la Senne atteignaient la ville de Bruxelles. La Grande Écluse régulaient la Senne de la Blanchisserie alors que la Petite Écluse contrôlait le débit de la Senne de Ransfort. Là où la chaussée de Mons et la Senne de Ransfort se croisaient et où un affluent, le ruisseau du Broeck, se jetait dans la Senne de Ransfort – à l'emplacement actuel du square Albert I^{er} – se trouvait le moulin Stockmans aux alentours duquel se situent les premières traces d'habitation à Cureghem. En amont, le long du Broeck, on parlait de « Op Cureghem » ; la zone habitée le long du Ransfort et de la Senne du Milieu était appelée « Quaet Cureghem ».

Pendant la période hollandaise (1815-1830) – une époque de progrès économique – on a mis en chantier les projets pour la construction d'un canal vers Charleroi et le projet de construction d'un boulevard périphérique à l'emplacement de l'ancienne enceinte fortifiée. Bruxelles était à l'époque avec La Haye la capitale conjointe du Royaume uni des Pays-Bas. En 1818, les édiles communaux ont lancé un concours d'architecture pour ce boulevard périphérique. Ce concours a été remporté par Jean-Baptiste Vifquain. La plantation de multiples rangées d'arbres a fait de ce boulevard un agréable but de promenade. Une clôture et un fossé à octroi marquaient les limites de la ville. Dans la partie occidentale, la construction du canal était censée attirer des activités industrielles et commerciales.

Carte ancienne de Guillaume de Wautier ca. 1819-1821.

Cureghem est tout juste en dehors de la deuxième enceinte de Bruxelles. ▼



1 Les remparts

2 La chaussée de Mons

3 La Senne de Ransfort

4 La Senne du Milieu

5 La Senne de la Blanchisserie

6 Le petit canal de la Senne

7 La Grande Écluse

8 La Petite Écluse

9 La porte d'Anderlecht

10 Le moulin Stockmans

L'industrialisation

A la fin du 18^e et au début du 19^e siècle, Cureghem était encore agricole et comptait quelques moulins et des brasseries artisanales, des filatures de laine et des ateliers de tissage. L'eau, présente en abondance, était nécessaire pour teindre les tissus et les rincer. Sur les vastes prairies environnantes, on pouvait faire sécher les étoffes et les blanchir. Ce sont les barons du coton (les « indiennes » ou imprimeries sur coton) qui ont donné le coup d'envoi de l'industrialisation en introduisant les machines à vapeur.

Le canal vers Charleroi a été creusé entre 1827 et 1832 dans le but de faciliter l'approvisionnement en charbon nécessaire pour l'industrialisation de Bruxelles. Les difficultés techniques étaient énormes parce que le canal devait être construit à la fois sur la ligne de partage entre le bassin de la Meuse et celui de l'Escaut. Il a fallu construire 55 écluses et un tunnel de 1,3 km. Pour limiter les coûts de ce tour de force technique, Jean-Baptiste Vifquain s'est inspiré des petits canaux anglais adaptés pour des péniches de 70 tonnes. Vifquain, ingénieur en gestion de l'eau et inspecteur en chef de l'administration des travaux publics de Bruxelles, a développé lui-même une version de la péniche anglaise de type « narrowboat ». Le 22 septembre 1832, le premier « baquet » chargé de 70 tonnes de charbon quitta Charleroi pour rallier Bruxelles.

Le canal a contribué à faire chuter le prix du charbon. Le charbon bon marché était disponible pour les habitants ainsi que pour les usines. Au moment de la mise en service du canal vers Charleroi, les terrains qu'il longeait étaient encore déserts. Il ne fallut pas longtemps aux premières usines pour s'installer là où le charbon rendait possible l'alimentation en énergie des machines à vapeur de plus en plus nombreuses.

La démolition de l'enceinte fortifiée et la construction des boulevards périphériques ont duré 20 ans. Entre 1832 et 1840, on a construit l'avenue de France – devenue depuis le boulevard du Midi et le boulevard Poincaré – et le boulevard de l'Abattoir. Le plan de circulation décidé par les pouvoirs publics dans la foulée de l'Expo 58 a porté un coup fatal à ce boulevard et en a fait l'autoroute urbaine qu'elle est devenue depuis lors.

L'industrialisation de Bruxelles a décollé grâce à la présence d'eau – la Senne et le canal – mais si son développement a été à ce point intensif c'est à la présence d'une voie de chemin de fer qu'elle le doit.

En 1841, un an après l'ouverture de la gare des Bogards – située à hauteur de la place Rouppe – on a construit une simple voie qui longeait les boulevards périphériques entre cette gare et la gare de Bruxelles « Allée Verte » au nord de la ville. Ces rails traversaient la voie publique et ont causé de nombreux accidents et embarras de circulation. C'est pourquoi une nouvelle voie a été ajoutée à l'ouest. La gare des Bogards a été remplacée par une nouvelle gare du Midi située place de la Constitution et à hauteur de la rue de l'Argonne. Au croisement de cette voie ferrée avec le canal et la chaussée de Mons, on érigea la gare de Cureghem.



Le canal de Charleroi avec, sur la rive droite, le quai de l'Industrie (Cureghem) à hauteur de la frontière entre les communes d'Anderlecht et de Molenbeek-Saint-Jean. ▲



En 2008, plusieurs bâtiments vétustes du boulevard Poincaré ont reçu une nouvelle destination : on y trouve seize appartements, un bureau d'architectes et un espace où se pratique le yoga et où on peut profiter de massages indiens. A l'origine, ce complexe délabré était composé d'un réseau de ruelles et d'habitations ouvrières ; il a fait place au 20e siècle à une orfèvrerie. Sur la photo, on peut voir l'emplacement où se trouvait au 19e siècle l'impasse du Soleil. ▲

Avec la présence du canal et d'une voie de chemin de fer, tous les éléments étaient réunis pour la poursuite de l'industrialisation de cette partie occidentale de Bruxelles pendant la deuxième moitié du 19^e siècle et la première moitié du 20^e siècle. D'importantes usines se sont installées à Cureghem, la plupart le long de la voie ferrée et du canal.

Un nouveau lotissement avec un plan de rues à angles droits, dessiné par Victor Besme, a vu la construction de 1872 à 1880 d'un millier de maisons bourgeoises – la plupart à deux ou trois étages – destinées aux propriétaires des usines. Elles étaient situées entre l'avenue Clemenceau et la rue Rossini et pour terminer, on procéda à l'aménagement de la rue de Fiennes et à la construction de la maison communale. Le projet de construction d'une nouvelle école vétérinaire a donné le coup d'envoi de la construction en 1895-1896 des quartiers Aviation et Vétérinaires. La présence de la bourgeoisie à Cureghem est restée limitée tant dans le temps que dans l'espace.

L'augmentation du nombre de travailleurs embauchés dans les usines a conduit à la construction de centaines de maisons insérées entre les usines, surtout au nord et à l'ouest de Cureghem. Il s'agissait d'un enchevêtrement de ruelles et d'impasses où étaient logés les nombreux travailleurs employés dans les usines voisines. Une impasse se composait de rangées de maisons, petites et identiques dotées d'un confort minimal. La plupart de ces maisons n'avaient au rez-de-chaussée qu'une seule pièce qui servait à la fois de chambre, de cuisine et de salon. Certaines avaient un étage, accessible par une échelle.

La famine qui frappa les campagnes de 1845 à 1850 et qui fut causée par les mauvaises récoltes de colza, de blé et de pommes de terre a poussé beaucoup de fils et de filles d'agriculteurs pauvres et illettrés à venir chercher du travail à Cureghem. Les premiers « étrangers » ou « allochtones » à Cureghem étaient donc des immigrants flamands.

Les travailleurs vivaient dans des conditions sordides. La relation entre les industriels et leurs employés était placée sous le signe de l'exploitation pure et dure. Ce n'est pas par hasard que Karl Marx a écrit à Bruxelles de la mi-décembre 1847 à fin janvier 1848 la version définitive du Manifeste du parti communiste qui sera édité à Londres en février 1848. Marx y décrit ce qu'il voit : le monde vers 1845-1848. A cette époque, la misère humaine était des plus déplorables – Cureghem n'y échappait pas – et un fossé immense séparait les pauvres des riches.

De nombreux artisans du cuir (maroquiniers) faisaient également partie de la vague des premiers immigrants. Ils se sont établis – surtout au début du 20^e siècle – dans les environs de l'abattoir. La plupart d'entre eux étaient juifs et fuyaient les pogroms en Russie, en Pologne et en Roumanie ou – à partir des années 30 – le nazisme en Allemagne et en Autriche. En 1929, les trois quarts des maroquiniers étaient juifs. La synagogue de la rue de la Clinique fut inaugurée en 1933.

La Résistance pendant la Deuxième Guerre mondiale

Au début de la Deuxième Guerre mondiale, 25 000 Juifs vivaient à Bruxelles. En comparaison, il y eut moins de déportations de Juifs bruxellois que d'anversois, parce que la Résistance était plus active à Bruxelles. A Anvers, l'administration et la police ont apporté leur collaboration à l'occupant allemand notamment en distribuant l'étoile de David, alors que les bourgmestres bruxellois ont refusé de le faire. Une Résistance active existait à Cureghem. Divers journaux clandestins y étaient imprimés et la Résistance aidait les Juifs à se cacher. Il est donc logique que le Musée national de la Résistance et le Mémorial national des Martyrs juifs en Belgique se trouvent à Cureghem.



Les noms des 23 838 Juifs déportés en Allemagne et qui n'en sont jamais revenus sont gravés dans les impressionnantes dalles de granit noir du Mémorial national des Martyrs juifs en Belgique. ▲

L'arrivée des travailleurs immigrés

Vers 1950, Cureghem comptait encore 525 usines et entreprises artisanales d'au moins 5 travailleurs. Le développement économique de la deuxième moitié du 20^e siècle a été rendu possible entre autres par l'arrivée d'une main-d'œuvre nombreuse venue de l'étranger. Après la Deuxième Guerre mondiale, on a tenté de faire travailler des prisonniers de guerre allemands à l'extraction de charbon. Cela n'a pas été un succès et en 1947, les Allemands mis au travail ont dû être libérés. En 1946 la Belgique a donc conclu un accord avec l'Italie pour la fourniture de travailleurs immigrés en provenance principalement du Sud de l'Italie en échange de charbon. Le gouvernement italien était enthousiaste à l'idée de se défaire de travailleurs pauvres dont beaucoup avaient appris à se servir des armes dans la Résistance, de peur qu'ils ne s'en prennent à la bourgeoisie.

L'intégration des Italiens dans la classe ouvrière et le choc causé en 1956 par la catastrophe minière de Marcinelle – 136 des 262 victimes étaient italiennes – ont amené les pouvoirs publics belges à recruter des travailleurs dans des pays où le gouvernement était moins regardant sur les conditions de travail. Les travailleurs immigrés italiens qui quittaient la mine se sont établis notamment à Bruxelles où les travaux de l'Expo 58 et les usines demandaient beaucoup de main-d'œuvre. Dès ce moment, d'autres travailleurs immigrés sont arrivés en provenance d'autres terres de recrutement : d'abord d'Espagne et de Grèce, puis du Maroc et de Turquie. L'État belge a conclu des conventions d'immigration avec le Maroc et la Turquie en 1964, avec la Tunisie en 1969, avec l'Algérie et la Yougoslavie en 1970.

Grâce à l'expansion économique et pour faire pression sur les salaires et les conditions de travail, les permis de travail ont été étendus à partir des années 1960 à toute l'industrie et aux services. En conséquence, de nombreux travailleurs immigrés se sont installés dans les grandes villes. C'est surtout dans des quartiers dépeuplés tels que Cureghem qu'ils se sont établis et ont été accueillis à bras ouverts par les propriétaires d'immeubles de rapport. Entre 1965 et 1975, de nombreux habitants ont quitté Cureghem pour des zones plus vertes de la ville.

Du fait de la proximité de la gare du Midi, Cureghem est un quartier de transit, un point d'accès à la ville pour les nouveaux immigrants qui s'y établirent de façon permanente ou temporaire en attendant une amélioration de leurs conditions économiques et sociales. Dans les années '70 sont arrivés des réfugiés d'Amérique latine et du Liban ; à partir de la fin des années '80 des réfugiés africains et à partir des années '90 – après la chute du mur de Berlin – d'Europe de l'Est. La dernière décennie a vu l'arrivée d'immigrants en provenance du Brésil, de la Bulgarie et de la Roumanie. De meilleurs moyens de communication, la baisse du prix des frais de transport, l'augmentation de la pauvreté et des conflits armés dans le monde ont entraîné une augmentation de l'immigration depuis les années '80. De par la limitation des possibilités légales d'immigration, le nombre de personnes en séjour illégal a également augmenté. Certains estiment leur nombre à 20 % de la population de Cureghem.



Femmes d'origine italienne, marocaine et espagnole pendant le repas de midi chez Cosmos, un centre de service local qui offre des possibilités de rencontres interculturelles. ▲



Marie et la petite Angel dans le magasin africain Makola de la rue de la Clinique. Au Ghana, Makola est un marché bien connu du centre d'Accra où ce sont surtout des femmes qui vendent leurs marchandises. ▲

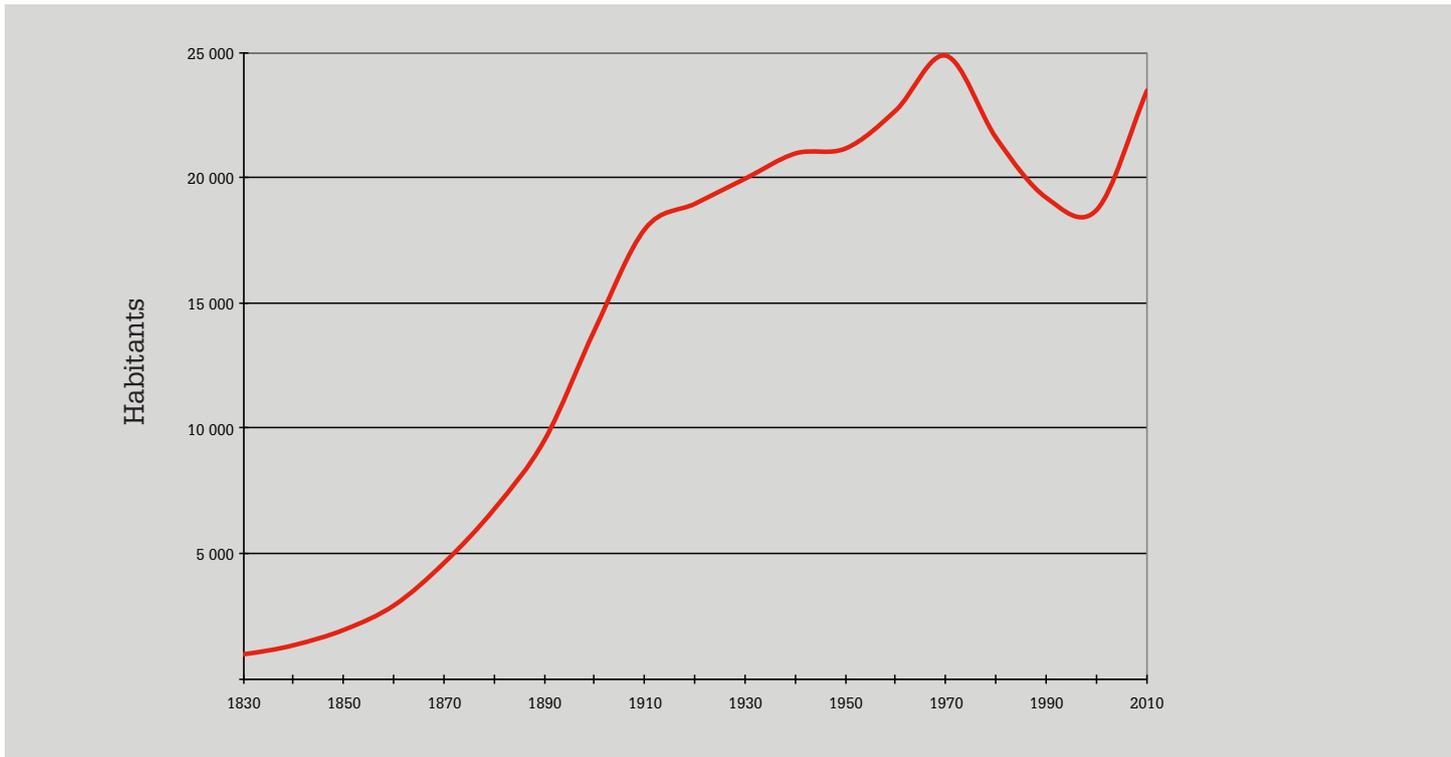
Les immigrés ne sont plus les bienvenus

Après les années '50 et la reconstruction de la Belgique suite à la Deuxième Guerre mondiale, après les « Golden Sixties », les années '70 et '80 ont été moins roses pour l'économie. A partir des années '70 des dizaines d'entreprises industrielles ont fermé à Cureghem et des milliers d'emploi ont été perdus. La première crise pétrolière a éclaté en 1973 et a occasionné une grave récession. La gare de Cureghem, qui a cessé d'être le point d'arrivée de travailleurs dans ce quartier, a été désaffectée dans les années '80. Entre 1974 et 1988 près de la moitié des emplois industriels a disparu.

L'arrivée d'étrangers a posé des soucis aux autorités, certainement après la crise de 1973-1974. Quelques communes de Bruxelles – dont Anderlecht – ont refusé d'inscrire des immigrés. Un arrêt de l'immigration est entré en vigueur en 1974. Cet arrêt reste d'actualité aujourd'hui, exception faite des citoyens de l'Union Européenne, des demandeurs d'asile et de personnes arrivant dans le cadre du regroupement familial.

Entre 1970 et la fin des années '90, un quart de la population de Cureghem a quitté le quartier. La population belge a diminué de moitié. La proportion d'Italiens, d'Espagnols et de Grecs a reculé tandis que la population d'origine turque et marocaine a augmenté. Une partie des habitants de Cureghem d'origine méditerranéenne a quitté Cureghem pour aller habiter dans de plus beaux quartiers.

Dans les années '70, le refus de certaines communes d'accueillir des immigrés a été légitimé par le gouvernement en 1984. Une loi comportant l'article suivant a été votée : « Le Roi peut interdire à des étrangers autres que des ressortissants de l'Union Européenne de s'installer ou de séjourner dans certaines communes s'il juge que la croissance de la population immigrée nuit à l'intérêt général ». Sur base de cette loi, le gouvernement a interdit le séjour et l'installation d'étrangers pour des périodes bien définies dans six communes bruxelloises entre 1985 et 1995. Depuis 1995, cette mesure n'a pas été renouvelée.



Évolution de la population de Cureghem de 1830 à 2010 ▲

Graphique d'après les calculs du prof. Poulain pour la commune d'Anderlecht (1830 – 1970), les recensements par secteur statistique (1970 – 1991, Institut National des Statistiques) et le registre national (1997 – 2007, SPF Économie – Statistique et Information économique).



L'Association sociale et culturelle de travailleurs turcs en Belgique (ASCTTB) abrite une salle de prières pour les musulmans et est surtout un lieu de rencontre pour travailleurs immigrés turcs et leurs familles. On y est en permanence accueilli chaleureusement et l'hospitalité n'y est pas un vain mot. ▲

Un quartier délabré : à qui la faute ?

Depuis l'arrivée des travailleurs immigrés, Cureghem est défini comme un « quartier d'immigrés ». Dans les médias, on parle de ghettos où la criminalité urbaine, les nuisances dues au bruit, les drogues et les bagarres sont monnaie courante. Cependant, les immigrés ont de bonnes raisons de vivre non loin les uns des autres dans les grandes villes. Il est compréhensible que des personnes qui partagent le même background social et culturel recherchent leur compagnie mutuelle. La vie en ville coûte moins cher. On a moins besoin de se déplacer en voiture ou à moto. Ce qu'on trouve dans les magasins et les marchés est moins cher. La concentration d'un grand nombre de musulmans demande une infrastructure religieuse et socioculturelle – mosquées, salons de thé, locaux de réunions – et rend commercialement rentable l'importation à prix raisonnable de produits du pays d'origine.

Les quartiers comptant beaucoup d'allochtones ne posent pas de problèmes en soi. Les vraies problèmes sont le faible pouvoir d'achat des gens qui y habitent, la discrimination qu'ils subissent de la part de propriétaires qui leur louent les logements les moins confortables et le désintérêt des pouvoirs communaux pour le développement de ces quartiers.

Dans le cadre du développement urbain, la commune avait développé dans les années 60 un plan pour raser une bonne partie de Cureghem et d'en faire une nouvelle « cité modèle » comme celle qui a été construite en partie au square Albert Ier. Il y avait également un projet d'autoroute urbaine. La crise pétrolière, la disparition de l'industrie et l'état des finances communales ont conduit la commune à abandonner ce plan. Dans le quartier de la place Lemmens, la commune possède 40 % de l'immobilier. Les habitations comme les locaux industriels n'ont plus été entretenus et sont tombés en ruine.

Pendant longtemps, Cureghem a été abandonné par la commune. Un quartier peuplé de chômeurs et d'immigrés ne présentait pas d'intérêt pour les hommes politiques. Étant donné que sa population se composait principalement d'étrangers – sans droit de vote ne fût-ce qu'au niveau communal jusqu'en 2006 – Cureghem présentait un faible intérêt électoral.

Jusqu'à la fin des années '80, il existait un consensus entre tous les partis pour s'occuper le moins possible de Cureghem. Pendant environ un quart de siècle, la commune n'a pris aucune mesure pour améliorer les espaces publics et la qualité de vie dans le quartier. Ces longues années de désintérêt des édiles communaux a amené une dégradation de l'environnement dans le quartier et une augmentation des problèmes sociaux. La banderole « Welkom Anderlecht Bienvenue » qui était suspendue à l'entrée de la rue Wayez et donc à la sortie de Cureghem, fut une illustration de ce mépris.



Immeubles de logement du square Albert 1er construits dans les années '60 sur des terrains où se trouvaient des usines et des maisons ouvrières. A l'époque, la commune prévoyait la construction d'autres immeubles. De nombreux biens immobiliers ont été achetés et démolis mais la reconstruction ne s'est pas faite dans les années et les décennies qui ont suivi. ▲



Des plaques d'acier des années '90 illustrent la politique répressive de la commune comme solution aux problèmes. Le contraste est saisissant avec la réalisation du parc de la Rosée où, à l'initiative des habitants, la fresque « Le serpent de la Senne » a vu le jour. Cette fresque géante est l'œuvre de peintres, de poètes et d'une trentaine d'enfants du quartier. Les dessins ont été préparés en atelier et réalisés pour les usagers du parc. ▲

Pour les autorités anderlechtoises, Cureghem ne faisait pas partie de leur commune. En signe de protestation, une banderole clandestine portant les mots « Bienvenue à Anderlecht » est restée accrochée quelque temps à hauteur de la place Bara et de la porte d'Anderlecht. Ceci pour faire comprendre aux autorités que Cureghem faisait bel et bien partie de la commune d'Anderlecht.

À l'approche des élections de 1982, le conseil échevinal a décidé de construire des appartements pour seniors à la place Lemmens. Les retraités votent, pas les immigrés. En 1981, la commune a commencé à construire sans permis de bâtir. Fin 1981, alors que la première aile était terminée, le projet a été abandonné. L'immeuble comprenant 80 appartements est équipé du chauffage central et doté de parlophones, d'ascenseurs, d'un incinérateur de déchets et de caves. Pour des raisons de sécurité, personne n'habite au rez-de-chaussée.

C'est également pour des raisons de sécurité que le bourgmestre de l'époque a mis en place en 1993 des « murs de Berlin », des plaques d'acier hautes de 4,5 mètres placées là où des habitations et des bâtiments industriels avaient été démolis. Avec des caméras de surveillance, posées par la police à la place Lemmens, ces plaques étaient censées protéger les appartements du vandalisme et empêcher la fuite des dealers de drogue. Les caméras ont coûté 35 000 euros et ont été financées par le câblo-opérateur Coditel en échange d'une prolongation de 25 ans de son contrat d'exclusivité.

Dans les années '90, Anderlecht a fait partie des communes concernées par les contrats de sécurité. Le gouvernement fédéral a débloqué des moyens supplémentaires pour garantir la sécurité du quartier. Le conseil communal a dépensé les 4 millions d'euros obtenus en équipements policiers et en plaques métalliques plutôt qu'en plaines de jeux ou en mesures pour améliorer le niveau de l'enseignement. Concrètement, cela signifie que l'on a opté pour la surveillance et la répression, alors que les jeunes du quartier avaient besoin de solutions à leurs problèmes d'emploi, d'enseignement, de logement...

Ces heures les plus sombres de l'histoire du quartier de la Rosée forment un contraste flagrant avec la fresque murale haute en couleurs du parc de la Rosée qui fut inaugurée le 7 juillet 2000. Le dessin qui court sur le mur se réfère à la Senne et se veut le symbole d'une collaboration renouvelée entre les représentants politiques, les artistes et les habitants pour offrir à ce quartier trop longtemps délaissé une meilleure qualité de vie. La fresque est due à l'initiative de l'artiste chilien Manuel Escobar, qui travaille à la Rosée.

Tout comme le quartier de la Rosée, le quartier Albert Ier a « bénéficié » d'un « mur de Berlin » composé de plaques métalliques de 4,5 mètres de haut destinées à protéger les appartements dans lesquels habitent des retraités, principalement belges contre le vol et le vandalisme de jeunes d'origine étrangère. Le mur a été construit pour couper la fuite aux voleurs potentiels et pour préserver le calme et la tranquillité des retraités. N'y avait-il aucune autre solution ? Quels investissements apportent plus de sécurité : des clôtures, des caméras, des forces policières et de la répression ou la prévention sociale : un enseignement adapté et des lieux de détente pour les jeunes ?

La goutte d'eau qui a fait déborder le vase

Ll arrive même parfois que la police devienne une menace pour la sécurité. Après deux semaines de contrôles policiers renforcés dans le quartier, dans le cadre de l'action policière communale « Secureghem », le vendredi 7 novembre 1997, des gendarmes ont blessé mortellement un jeune Marocain de 24 ans, Saïd Charki, au coin des rues Brogniez et De Fiennes. Saïd habitait rue Rossini avec sa mère et sa sœur. Il venait de quitter son appartement quand les gendarmes ont tiré – sans sommation – sous les yeux de jeunes du quartier. Les faits ont montré que Saïd aurait pu être arrêté sans violence. Il n'était pas armé. Pourquoi les gendarmes se sont-ils crus obligés de l'abattre à 200 mètres de chez lui ? Saïd était cité à comparaître devant le tribunal le lendemain des faits.

La mort de Saïd Charki a été le déclencheur de ce qu'on a appelé « les émeutes de Cureghem » fin 1997-début 1998, quand de jeunes Marocains se sont opposés aux forces de l'ordre.

Comme tous les travailleurs en Belgique, les travailleurs d'origine étrangère connaissent le chômage, les quartiers appauvris, les écoles « poubelles » de leurs enfants. Mais en outre, ils ont à subir des contrôles policiers, des humiliations racistes, la discrimination à l'embauche ou le refus d'inscription de leurs enfants dans les écoles.

« Il est regrettable que les jeunes choisissent un revendeur de drogues comme symbole pour leur révolte » a déclaré le ministre-président de la Région de Bruxelles-Capitale, Charles Picqué au moment des émeutes. La révolte des jeunes de Cureghem était dirigée principalement contre la violence policière. L'aversion des jeunes contre la police – et tout ce qui représente l'ordre public – est importante parce que c'est pour eux le symbole d'une société dans laquelle ils ne se sentent pas intégrés. Le chômage à Cureghem est très élevé. Dans ce quartier grandit une génération pour laquelle l'emploi est un concept abstrait. L'honnêteté et les études n'ont que des résultats négatifs : le chômage, peu de chances sur le marché de l'emploi, les discriminations et le fait d'être mis au ban de la société. Certains jeunes tentent d'échapper à cet avenir par le biais d'activités illégales. Si l'on veut éviter que les jeunes suivent cette route, il convient de leur donner des perspectives d'emploi et de lutter contre la discrimination.

Hugo Carmeliet, « Cureghemois » depuis 1965

1 965 : une époque marquée par une décolonisation violente, des révoltes çà et là mais aussi par une intense croissance économique. C'est à cette époque que le prêtre-ouvrier Hugo Carmeliet, à l'âge de 27 ans, déménage de Saint-Nicolas à Louvain pour ses études, avant de s'établir à Cureghem. Hugo est né dans une famille d'ouvriers et a reçu une éducation très sociale qui l'a mené très jeune à un grand engagement en faveur des personnes défavorisées.

Pourquoi êtes-vous venu à Cureghem ?

J'ai rejoint les Jésuites en 1956 pour deux motifs : la vocation et l'engagement social. Le concept de prêtre-ouvrier était en vogue chez les Jésuites et cela me convenait parfaitement. À Cureghem, le projet était de vivre en compagnie de deux autres prêtres et de rencontrer les gens à leur lieu de travail. Nos vies se répartissaient entre le travail, la vie et les rencontres avec les habitants de ce quartier laborieux.

Comment était la vie à Cureghem en 1965 ?

En 1965, j'habitais rue de l'Enseignement avec deux autres prêtres. Au début, je travaillais à domicile. Je m'occupais des repas et du ménage et je prenais des contacts dans le quartier. Nous avons transformé notre grenier en local pour jeunes et nous partions en camp d'été avec les enfants des travailleurs du quartier. C'était une époque où l'amitié régnait dans le quartier et au travail. Nous découvrons le monde du travail et étions pleins d'enthousiasme pour tout ce qui était neuf pour nous.

Cureghem était à l'époque un quartier où il faisait bon vivre. Beaucoup d'ouvriers venaient s'y installer près de leur lieu de travail. Il n'y avait pas beaucoup d'espaces verts. La voirie et l'éclairage public étaient encore assez primitifs mais c'était un environnement agréable.

Le quartier grouillait d'activité économique. Il n'y avait aucun problème à trouver du travail à cette époque. Vous aviez ici Salik, Côte d'Or, Philips, Bosch, Marci, Danckaert, Dacor, Novak, Starcoat... ; de surcroît, les petites entreprises étaient très nombreuses. Les horaires de travail ont dû être adaptés pour que les travailleurs ne sortent pas tous en même temps parce que les trottoirs étaient trop étroits pour cette masse d'ouvriers. Partout il y avait des pancartes où on pouvait lire : « Nous engageons – Wij werven aan ».

J'ai commencé à travailler chez Salik, un fabricant de jeans. Je devais charger et décharger des camions et j'étais emballeur au département daim. Les conditions de travail n'étaient pas correctes. L'hygiène et la sécurité faisaient complètement défaut. La vie des travailleurs était difficile mais j'ai partagé les joies et les peines de mes camarades : leur travail, leur perte d'emploi, leur recherche d'un meilleur logement, les naissances, les communions...



Hugo Carmeliet devant son premier domicile, rue de l'Enseignement, à Cureghem. Aujourd'hui, un monsieur d'origine grecque y exploite une épicerie. ▲

C'est en 1965 qu'a commencé l'immigration marocaine. Avant cette période, les travailleurs immigrés venaient surtout d'Espagne ou d'Italie. Les nouveaux venus marocains étaient très demandeurs de contacts et d'informations. Avec quelques amis, ils louaient une chambre meublée et dormaient à tour de rôle jusqu'à ce qu'ils puissent se permettre de louer un appartement et de faire venir leur famille.

À côté des nombreuses usines, il y avait l'école vétérinaire et de nombreux kots pour étudiants. Sur le plan social et culturel, Cureghem était un quartier vivant. Les gens ne verrouillaient pas leur porte d'entrée. Il y avait la paroisse et la vie associative, la bibliothèque, la troupe de théâtre, la fanfare, etc.

Cureghem a toujours été une entité à part. Vous pouviez trouver ici tout ce dont vous aviez besoin sans quitter le quartier. Cureghem est d'ailleurs une appellation relativement récente. À cette époque, c'était tout simplement un quartier d'Anderlecht.

Après, il y a eu les années '70 et '80.

La crise économique des années '70 a causé un vrai bouleversement. Le quartier s'est effondré. Les activités industrielles se sont délocalisées et le tissu social du quartier en a été affecté. La population d'origine belge et tous ceux qui en avaient les moyens ont quitté Cureghem. Les entreprises ont fermé ou ont déménagé et cette perte d'emploi pour les travailleurs faiblement scolarisés a naturellement causé une énorme hausse du chômage. L'école vétérinaire et ses 1000 étudiants ont déménagé et, petit à petit, les commerçants ont mis la clef sous le paillasson.

Ce fut le début d'une forte régression. Pour la commune d'Anderlecht, dès le début de la crise, Cureghem est devenu un boulet à traîner. Il y eut même des projets pour raser entièrement le quartier et le reconstruire mais faute de moyens, ce projet n'a jamais été exécuté. Pour le bourgmestre, Anderlecht commençait à la rue Wayez. Il y avait une banderole sur laquelle il était écrit « Bienvenue à Anderlecht ». Pour les politiciens, Ce n'était pas à Cureghem qu'ils allaient trouver des électeurs.

En 1997, il y a eu les émeutes.

L'indifférence à l'égard du quartier a exacerbé les problèmes des habitants. Le manque d'accès à un enseignement de qualité, le manque de travail, de crèches, de propreté et de sécurité... tous ces problèmes ont contribué depuis les années '80 à la disparition de la qualité de vie de Cureghem.

En 1997, un jeune a été blessé mortellement par la gendarmerie ; cela a déclenché une explosion de violence et les émeutes de triste mémoire. Tout le quartier était dans la tourmente, les habitants ont pris conscience de leur situation et n'ont plus accepté d'être délaissés. Heureusement, la commune a pris la situation au sérieux. Les infrastructures ont été améliorées, des rues et des places ont été réaménagées, des projets ont été lancés, la banderole « Bienvenue à Anderlecht » a disparu de la rue Wayez...

Et maintenant, en 2011 ?

Je me plais toujours bien dans ce quartier mais il a considérablement changé depuis que je m'y suis installé. Les entreprises, qui à une époque engageaient des travailleurs, ont déménagé et avec elles ont disparu les possibilités d'emploi pour la main-d'œuvre faiblement scolarisée. Le chômage est élevé et il y a beaucoup de pauvreté. La jeunesse ne voit pas de débouchés, ni de perspectives. Une grande partie des jeunes erre sans but. Un circuit alternatif s'est instauré, celui de la criminalité et de la drogue. Les enfants ne peuvent plus jouer paisiblement dans la rue.

L'administration communale actuelle est plus positive vis-à-vis de Cureghem mais n'est pas toujours cohérente. Il y a des exemples de moyens investis dans les infrastructures mais on n'a pas l'argent nécessaire pour les gérer.

Cureghem est toujours un pôle d'attraction pour les migrants du monde entier, un « quartier de transit » pour beaucoup. Un point positif : le quartier attire depuis quelques années des familles aisées et des personnes scolarisées, parce qu'ici les prix de l'immobilier sont encore abordables. On rencontre à nouveau des gens qui choisissent d'habiter ou de travailler à Cureghem et qui se sentent concernés par l'avenir de ce quartier.

Moi-même, je suis encore actif au sein du centre de service Cosmos, mais il y a aussi une large gamme de structures présentes pour venir en aide aux habitants. Nous travaillons ensemble quand c'est possible pour optimiser la qualité de vie dans notre quartier.

La longue route vers la revalorisation

A la fin des années '90, un revirement eut lieu : les autorités s'intéressent finalement au problème du délabrement de Cureghem et s'y attaquent. Mais cela ne s'est pas produit en un jour. Une lutte soutenue, des actions et un travail inlassable de nombreuses organisations et projets ont été nécessaires. Ils ont réussi – au moins autant que les émeutes – à réveiller le pouvoir politique.

Bien que la maison communale se situe à Cureghem, aucun habitant de ce quartier ne figurait, en 2000, parmi les membres du Conseil communal. Pourtant, Cureghem représente un cinquième des habitants d'Anderlecht. Depuis 2001, trois conseillers communaux sont originaires de Cureghem et depuis les élections communales de 2006 – les premières ouvertes au vote des étrangers – cinq habitants du quartier font partie du Conseil communal, dont un échevin qui entre-temps a déménagé. Dans des quartiers comme Cureghem où une importante partie de la population est issue de l'immigration, le droit de vote accordé aux étrangers pour les élections communales constitue un défi supplémentaire pour le monde politique qui marque à nouveau de l'intérêt à ce quartier.

Le paysage politique local a été partiellement modifié et une nouvelle génération de responsables politiques est aux commandes dont certains ont des racines maghrébines. Ils ont choisi une nouvelle stratégie et un discours moins stigmatisant. La nouvelle culture politique a mené à une autre attitude à l'égard du quartier et à une nouvelle dynamique dans l'exécution des contrats de quartier qui sont aujourd'hui l'instrument de gestion par excellence pour la revalorisation des quartiers sensibles.

Cette évolution s'est accompagnée d'un changement des mentalités et d'un renouvellement du personnel administratif qui, par son expérience du travail auprès des associations ou par son éducation, était plus ouvert aux défis lancés par ce quartier.

Cependant, plusieurs postes clefs restaient aux mains de responsables politiques « ancien régime ». Certaines opinions ne sont pas encore complètement éradiquées. Certains utilisent les nuisances et la petite criminalité comme arguments pour refuser certains projets d'aménagement et pour plaider pour une approche répressive. La méfiance à l'égard des habitants de Cureghem continue d'exister et d'alimenter la stigmatisation vis-à-vis de ce quartier.

La revalorisation par les contrats de quartier

Les contrats de quartier sont, depuis 1993, l'outil de gestion par excellence de la revalorisation des quartiers sensibles. Le nouveau nom officiel est désormais « revalorisation urbaine d'un périmètre » parce que le mot « quartier » se réfère à la notion, de « Monitoring des quartiers ». Ce Monitoring des quartiers est l'instrument qui doit permettre de cartographier l'évolution des quartiers de Bruxelles. Les universités ont proposé une liste de critères assez large et divisent Bruxelles en une bonne centaine de quartiers. Ce découpage doit permettre aux pouvoirs publics de mieux pouvoir répondre aux problèmes à l'avenir.

Les contrats de quartier sont conclus entre une commune et la Région de Bruxelles-Capitale. Auparavant, la Région définissait une certaine zone. C'était à la commune concernée de faire une étude préalable et de tracer le périmètre de la zone concernée. À présent, ce sont les communes qui proposent un périmètre à la Région. La Région Bruxelloise finance ces contrats de quartier pour un maximum de 90 %. Le reste est à charge du budget communal. En pratique, les contrats de quartier les plus récents sont financés à hauteur de 80 %. Les contrats de quartier précédents étaient financés à hauteur de 60 à 70 %. Au total, il y a actuellement 64 quartiers de contrat achevés, en cours ou à l'étude répartis sur 10 communes. Les contrats de quartier ont pour objectif une approche intégrée ou intégrale, avec des projets bien concrets, en faisant appel à différents acteurs dont entre autres et surtout les pouvoirs publics. Depuis 2010, des objectifs de durabilité sont mis en place comme des bâtiments à haute efficacité énergétique, des jardins collectifs, la gestion des déchets, l'assainissement des sols. On parle dans ce cas de « contrats de quartier durables ».

Chaque contrat de quartier est divisé en 5 volets ou sections. Jusqu'en 2010 les volets de 1 à 3 concernaient le logement. Le volet 4 était consacré à l'espace public et le volet 5 à la cohésion sociale. Depuis 2011, la section 1 est consacrée aux opérations immobilières, la section 2 à la revalorisation des espaces publics, la section 3 est consacrée à la revalorisation économique et sociale. Enfin, l'amélioration environnementale est traitée dans la section 4 et celle de la participation des organisations et des habitants concernés est regroupée dans la section 5.

La période d'élaboration du programme est suivie d'une période d'exécution de 4 ans. Ce délai peut être réduit à deux ans pour les travaux de revalorisation de l'espace public.

Pendant l'élaboration du programme, la commune doit convoquer au moins trois fois une assemblée générale de quartier et au moins quatre fois la CLDI (Commission Locale de Développement Intégré). Celle-ci est composée de délégués de la commune, d'habitants et de représentants de différents secteurs (associations, écoles, économie locale) et des pouvoirs publics (CPAS, Région, Vlaamse Gemeenschapscommissie, Cocof...). Pendant l'exécution du contrat, une assemblée générale de quartier sera organisée au minimum deux fois par an et la CLDI sera réunie au moins quatre fois.

Contrat de quartier (jusqu'en 2010)

Volet 1 : rénovation, construction ou reconstruction de logements dont la commune ou le CPAS est ou devient propriétaire. Ces logements seront gérés selon les règles du logement social. Dans **les volets 2 et 3** des logements sont réalisés en partenariat avec le secteur privé. Ces logements sont destinés aux ménages à revenus moyens (volet 2) ou assimilés à du logement social (volet 3).

Les habitants qui, du fait de ces travaux, doivent quitter leur logis, seront relogés dans le quartier. Un programme d'accompagnement social est prévu dans le cadre du volet 5. Dans ce programme peuvent être inclus des espaces limités pour de l'industrie ou de l'artisanat.

Le volet 4 concerne la construction ou la reconstruction d'espaces publics : des espaces verts, des chemins, des trottoirs, des places publiques, l'éclairage public, etc.

Le volet 5 concerne la création ou le renforcement des infrastructures de quartier ; par exemple, des lieux de rencontre, des crèches, des équipements d'aires de jeux, des infrastructures sportives et toute action qui contribue à une revalorisation économique et sociale du quartier (formation professionnelle, création d'emplois, primes à la rénovation, campagnes de sensibilisation, participation des habitants du quartier, fêtes de quartier...).

Contrat de quartier durable (depuis 2011)

Section 1 : opérations immobilières pour la construction, la reconstruction ou la rénovation de logements, d'infrastructures de quartier, de commerces et d'espaces productifs. Les espaces commerciaux se limitent aux commerces de quartier répondant à des besoins locaux spécifiques.

Section 2 : vise des opérations de revalorisation de l'espace public, principalement des dispositifs d'amélioration de la qualité de vie, de la qualité environnementale, de la mobilité des piétons et des cyclistes. Cette section comprend également l'aménagement d'espaces verts et de plaines de jeu.

La section 3 concerne des actions de revalorisation économique et sociale au niveau local : formations pour les demandeurs d'emploi, réintégration sociale, information des habitants à propos du développement durable, encouragement à la rénovation des habitations et participation aux équipements communautaires dans leur quartier. Relogement des habitants qui ont été obligés de déménager suite à des travaux entrepris dans leur logement.

La section 4 porte sur l'amélioration de la qualité environnementale : limitation des nuisances sonores, traitement des problèmes d'infiltration d'eau de pluie, assainissement des sols, création de jardins, gestion des déchets...

La section 5 concerne la coordination et le soutien des activités participatives.

Contrat de quartier	Periode	Gemeente
Rosée	1997 – 2001	Anderlecht
Goujons – Révision	1999 – 2003	Anderlecht
Péqueur – Aviation	2000 – 2004	Anderlecht
Chimiste	2001 – 2005	Anderlecht
Heyvaert	2002 – 2006	Molenbeek-Saint-Jean
Conseil	2004 – 2008	Anderlecht
Lemmens	2007 – 2011	Anderlecht
Écluse – Saint-Lazare	2008 – 2012	Molenbeek-Saint-Jean
Canal-Midi	2010 – 2014	Anderlecht

A Cureghem, 9 contrats de quartier sont en cours d'exécution ou ont été exécutés dont 7 sur le territoire d'Anderlecht. Les périmètres des deux autres sont plus larges mais comprennent également le nord de Cureghem qui se situe sur le territoire de Molenbeek-Saint-Jean.

Bien que des contrats de quartier existent depuis 1994, le premier contrat dans ce quartier frappé par une grande pauvreté n'a été conclu qu'en 1997. De plus, mis à part le dégagement d'un terrain pour la construction d'une plaine de jeux et la construction de 16 nouveaux appartements répartis sur trois endroits différents, il y a eu peu de réalisations et un échec partiel. En effet, une partie des moyens disponibles pour le contrat de quartier n'a pas été utilisée par la commune d'Anderlecht, qui a d'ailleurs par le passé manifesté peu d'intérêt pour le volet social et pour celui qui est consacré à la rénovation de logements.

Les travaux de rénovation d'une série d'habitations – toutes propriétés communales – inclus dans ce contrat n'ont pas été exécutés ou alors très partiellement. Apparemment, la commune d'Anderlecht ne savait pas comment rénover son propre patrimoine. Il a fallu que l'Union des Locataires de Cureghem et Casa Blanco donnent l'exemple. Après de longues et pénibles négociations, l'Union des Locataires a reçu en location pour trente ans et pour les rénover, trois maisons de la place Lemmens dont la commune d'Anderlecht est propriétaire. Casa Blanco, une association locale qui travaille à petite échelle pour remettre au travail et former des personnes faiblement scolarisées a effectué les travaux d'isolation. Des demandeurs d'emploi du quartier ont, pour une fois, pu faire autre chose que regarder comment de grandes firmes de rénovation procèdent. Après cet exemple, la commune a repris les rénovations qui étaient prévues dans le contrat « Rosée » mais non exécutées pour les intégrer dans un contrat ultérieur (Chimiste) qui concernait en grande partie le même périmètre que celui du contrat « Rosée ».

Le parc Liverpool dans la rue de Liverpool est un autre exemple sur la façon de gaspiller de l'argent (1 million d'euros) et de ne pas atteindre son objectif. Le parc Liverpool est depuis longtemps le symbole de l'échec des contrats de quartier bien qu'il ait été aménagé en grande partie avec des subsides européens. Du côté de la rue, il y a une clôture métallique et les murs sont garnis de fils de fer barbelés : on s'y sent plus dans une cour de prison que sur une plaine de jeux. Le contrôle social est de ce fait impossible. Le contrat de quartier « Lemmens » prévoit de réaménager ce parc et de mieux l'intégrer au tissu urbain. Le projet est prometteur. Espérons qu'il soit mené à bien.



La crèche de la place Lemmens a enfin été ouverte début 2012. Il a fallu 10 ans pour trouver dans la réglementation de l'ONE une astuce qui permette d'ouvrir cette crèche. Au même moment, les huit appartements construits au-dessus de la crèche ont dû être évacués suite à des problèmes d'humidité. ▲

Le projet de la crèche de la place Lemmens est le plus grand échec du premier contrat de quartier et a provoqué une énorme irritation auprès des habitants. Dix ans après la conclusion du contrat de quartier « Rosée », l'espace où la crèche devait s'établir était toujours vide. Une clôture, mise en place en 2007, devait garder les vandales à distance. Le contrat de quartier prévoyait la construction de cette crèche et son fonctionnement serait financé par un programme européen (Urban). À la date prévue pour le début de la subsidiation, l'espace prévu pour la crèche n'étant pas encore prêt, la commune n'a pas pu obtenir les subsides prévus. De plus, l'espace ne répondait pas aux exigences de l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE), pendant francophone de Kind en Gezin. La commune n'ayant pas voulu fournir le financement pour payer du personnel, cet espace est resté inexploité de 2001 à 2011.

Le parc de la Rosée montre qu'il est possible que les choses se passent bien. Dans le cadre du contrat de quartier « Rosée », le terrain a été préparé pour l'aménagement de la plaine de jeux. Cet aménagement a été financé par l'Institut Bruxellois de la Gestion et de l'Environnement (IBGE) qui s'occupe également de l'entretien et de la supervision.

Au cours des années, au fil des contrats de quartier successifs, on constata une lente amélioration. Des résultats positifs se dégagent dans les domaines du logement social et de l'aménagement d'espaces publics.

La participation des habitants et des associations reste difficile. Dans le cadre du contrat de quartier Lemmens, la commune n'a pas tenu compte des avis des habitants riverains du parc de la Rosée qui préconisaient une large entrée du côté de la chaussée de Mons plutôt qu'un parking pour l'hôtel Van Belle voisin.

Ce parking se situe sur un terrain appartenant à la commune. Une large entrée valoriserait considérablement le parc. La commune – à la grande indignation de quelques riverains – a conclu un accord avec un hôtel pour lui vendre une petite partie du terrain de façon à ce qu'il y ait un accès au parking souterrain et une zone kiss-and-ride. Le programme de la commune ne tient pas forcément compte des problèmes auxquels sont confrontés les habitants et les associations.

Le service communal de rénovation urbaine qui a été spécialement mis sur pied pour les contrats de quartier, a tiré peu d'avantages du know-how administratif et pratique qui est présent au sein de l'administration communale. De plus, ce service manque de personnel, ce qui fait que des projets sont suspendus ou insuffisamment suivis, avec comme conséquence que la finition des projets de construction laisse beaucoup à désirer.

Des désaccords dans la coalition actuelle ont entraîné un éparpillement des compétences. Chaque échevin exerce ses compétences sans consultation. Il y a peu de coordination entre l'échevine Anne-Marie Vanpévenage (MR) en charge de la rénovation urbaine et de la coordination des contrats de quartier et Mustapha Akouz, septième échevin (PS), chargé de la cohésion sociale et des espaces publics inclus dans les contrats de quartier. Certains reprochent à l'échevine Vanpévenage chargée des contrats de quartier depuis 1994 d'être un facteur de blocage ou de retard pour certains projets.

Dans les contrats de quartier ultérieurs « Conseil », « Lemmens » et « Canal-Midi », de plus en plus de projets sont conçus dans un esprit de durabilité. Le contrat de quartier « Canal-Midi » – un des premiers contrats de quartier durables – comporte des plans prometteurs signés par le bureau d'architectes Sum Research. Espaces verts, potagers et canaux d'évacuation de l'eau de pluie forment un ensemble cohérent qui met en harmonie les habitations et les infrastructures du quartier. Reste à savoir dans quelle mesure les pouvoirs communaux souhaiteront aller dans cette direction. De plus, la commune ploie sous la charge de terrains situés le long du cours de la Senne de Ransfort et pollués à l'époque de leur occupation industrielle. Il est à craindre que le montant total attribué au contrat de quartier soit englouti par l'assainissement des sols.

L'étude préliminaire effectuée pour le contrat de quartier « Lemmens » a montré qu'il reste à Cureghem des habitations en mauvais état et des espaces inutilisés, surtout des propriétés privées mais aussi communales. L'étude préliminaire montre également que dans le quartier il existe des possibilités pour la création de logements et d'espaces verts. Ces projets ne pourront pas tous être réalisés car les moyens financiers sont limités. On aurait pu s'attendre à une revalorisation plus radicale du quartier, qui se caractérise par une grande pauvreté et par l'exclusion sociale. Neuf contrats de quartier n'ont toujours pas sorti Cureghem du marasme social. Les conséquences de ce désintérêt prolongé et de la mauvaise gestion qui s'en est suivie ne s'effacent pas en un tour de main. Les pouvoirs publics ne se rendent pas encore assez compte que 40 ans de retard doivent être rattrapés. De plus, les contrats de quartier n'offrent pas de réponse aux problèmes fondamentaux tels que la pauvreté croissante, le manque d'un enseignement et de formations de qualité et un taux de chômage exorbitant.



Rénovation de quelques façades à la chaussée de Mons par Casa Blanco, une des initiatives de Cureghem pour le développement de l'emploi en faveur des chômeurs de longue durée. ▲



La place Jorez, avec sa fontaine sphérique reconstruite avec des moyens prévus par le contrat de quartier « Conseil ». Derrière les maisons de la rue de la Clinique, on aperçoit la tour du Midi, construite en 1966 par des travailleurs immigrés. ▲

On n'aime que ce qu'on connaît

Cureghem a cependant beaucoup d'atouts. Il y a les commerces de la chaussée de Mons et les marchés du Midi et des abattoirs. Cureghem héberge quelques musées qui méritent une visite. Le travail de formation socioculturelle entrepris depuis des années par des initiatives tant francophones que néerlandophones est apprécié par les habitants. Cureghem a commencé à attirer de jeunes ménages qui redécouvrent la valeur des bâtiments industriels. La plupart du temps, ils investissent leurs énergies dans les dizaines d'associations et d'organisations du quartier. Cureghem est encore un quartier populaire où l'amitié et l'entraide rapprochent les gens et où les différences de langues, de cultures ou de religions sont perçues comme une richesse. La solidarité et l'entraide qui y règnent tiennent du prodige.



Dans le quartier de la Rosée, on trouve aujourd'hui de nombreuses familles africaines. Cette photo a été prise rue des Mégissiers, un nom de rue qui renvoie au passé industriel de Cureghem. La présence de l'abattoir dans le quartier a permis l'installation d'entreprises de traitement des peaux. ▲

Les bâtiments historiques

Les pavillons d'octroi

De tous les pavillons d'octroi qui veillaient sur les voies de pénétration dans la ville, il n'en reste que deux : ceux de la porte de Ninove et ceux de la porte d'Anderlecht. Les pavillons d'octroi étaient un lieu où l'on payait un péage sur les biens qui entraient dans la ville. Ils étaient une importante source de revenus pour les villes. Le ministre Hubert Frère-Orban a supprimé les taxes d'octroi le 20 juillet 1860. Les pavillons d'octroi ont ainsi été privés de leur utilité.

Les cabines de péage de la porte de Ninove sont apparues lors de la construction de la chaussée de Ninove et la place de Ninove en 1816. Au moment du creusement du canal vers Charleroi (1827-1832), les cabines de péage ont été démolies et remplacées par les actuels pavillons d'octroi. Ces pavillons ont été construits de 1833 à 1834 et se trouvaient tout à côté du canal jusqu'à la rectification de son tracé en 1935. En effet, le canal faisait un angle droit au niveau des pavillons.

Les pavillons d'octroi de la porte d'Anderlecht ont été construits près de l'endroit où se

trouvait depuis 1359 une des sept portes médiévales de Bruxelles. En 1383, la famille noble Serroelofs s'est vu attribuer cette porte et une partie des fortifications. La famille pouvait également utiliser la porte pour y incarcérer des membres qui se comportaient mal. À partir de 1422, la surveillance de la porte fut également prise en charge par la société Saint-Christophe. En 1747, la porte d'Anderlecht a servi de prison jusqu'à sa démolition en 1784. Les pavillons d'octroi de la porte d'Anderlecht ont été construits en 1836 et, tout comme ceux de la porte de Ninove, conçus par l'architecte Auguste Payen dans un style néoclassique.

Les frontons triangulaires au-dessus du portique sont décorés d'allégories de la ville de Bruxelles et du commerce (sculpteur : J. Geefs). Les travaux de détournement de la Senne (1931-1955) qui suivait la petite ceinture entre le square de l'Aviation et la place de l'Yser ont entraîné la démolition pierre par pierre des pavillons et leur reconstruction à l'identique après la fin des travaux. Pour faciliter le trafic, la distance entre les deux pavillons a été augmentée. Une plaque en bronze sur la façade arrière d'un des deux pavillons commémore la date



Le fronton triangulaire au-dessus du portique qui donnait accès aux locaux de pesage et de contrôle d'un des pavillons d'octroi est décoré d'une sculpture de Mercure (dieu romain du commerce). Sous le fronton l'inscription « Senatus populusque Bruxellensis anno 1836 » renvoie à l'inscription classique SPQR (le sénat et le peuple de Rome). ◀

à laquelle la Senne a été voûtée. Depuis 1988, les pavillons abritent le Musée des égouts.

La Grande Écluse

La deuxième enceinte fortifiée, complétée au 14^e siècle, comprenait deux écluses aux endroits où les deux bras de la Senne entraient dans la ville. La Petite Écluse régulait le débit de la Senne de Ransfort à hauteur du Boulevard de l'Abattoir, près de la porte de Ninove. Entre 1927 et 1930, l'architecte François Malfait a construit à l'emplacement de la Petite Écluse une sous-station électrique qui est aujourd'hui utilisée comme annexe par l'Institut des Arts et Métiers.

La Grande Écluse a été construite comme partie intégrante de la deuxième enceinte fortifiée. La construction médiévale, située à hauteur du Pont du Diable, comportait deux tourelles tournées vers l'extérieur de la ville et régulait le débit de la Senne de la Blanchisserie. Au début du 19^e siècle, le bâtiment a été démoli en même temps que l'enceinte fortifiée.

Un nouveau bâtiment a été construit sur les boulevards (l'actuelle petite ceinture). Le bâtiment carré de l'architecte Auguste

Payen avait trois arches au rez-de-chaussée et trois fenêtres carrées au premier étage. Les encadrements de la porte et des fenêtres étaient en pierre bleue.

Au moment où la Senne a été voûtée, il a été décidé de déplacer le bâtiment à son emplacement actuel sur le boulevard Poincaré et de l'agrandir. Léon-Pierre Suys a tracé les plans. On a récupéré les matériaux du bâtiment d'Auguste Payen. Sur les deux côtés de la façade avant, dont l'apparence a été préservée, on a ajouté une travée avec une grande porte. Le bâtiment est entré en fonction en 1871.

Dans la grande salle du rez-de-chaussée on peut encore voir les deux cylindres hydrauliques impressionnants qui servaient à manœuvrer les portes de l'écluse. Ils réglaient le débit de la Senne qui circulait dans des conduits de 6 mètres de large et de 4,5 mètres de haut avant de se jeter sous les boulevards du centre nouvellement aménagés. Au premier étage se trouvait le logement du gardien de l'écluse. En 1903, trois fenêtres carrées ont été remplacées par les portes à balustrades et le logement du gardien de l'écluse a été rénové.

Le détournement de la Senne en 1955 a fait perdre sa fonction d'origine à l'Écluse du Midi.

Des cylindres hydrauliques commandaient les deux portes de l'écluse jusqu'en 1955. ►



Le bâtiment protégé a été longtemps vide. Les travaux de rénovation ont débuté en 1994 sur des plans de Vincent Nève de Mervergnies et Jos Vandebreden. La rénovation du toit et de la charpente était nécessaire. A part les installations sanitaires rudimentaires et les escaliers, le bâtiment a été laissé intact. Une mezzanine métallique suspendue au rez-de-chaussée rappelle le Pont du Diable. C'est là que se trouve aujourd'hui le restaurant « La Grande Écluse ».

La maison communale

La commune d'Anderlecht a longtemps négligé Cureghem en dépit du fait que la maison communale s'y trouve depuis la fin du 19e siècle. Les trois premières maisons communales se trouvaient non loin de Saint-Guidon. Pourtant, au 19e siècle, la croissance de Cureghem était plus rapide que celle d'Anderlecht. Les industriels locaux ont voulu faire sécession et faire de Cureghem une commune autonome.

Le conseil communal de l'époque n'a pas accepté cette proposition. Les industriels réunis au sein de la « Société Immobilière de Cureghem » ont changé leur fusil d'épaule. Ils ont mis gratuitement à la disposition de

la commune un terrain pour y construire une maison communale dans un délai de sept ans. Les industriels ont également investi une somme d'argent pour financer la construction. La commune a donné son accord et a décidé en 1872 de construire une nouvelle maison communale à Cureghem. Les propriétaires fonciers de l'époque n'ont pas agi par philanthropie. La plus-value générée par la présence de la maison communale à Cureghem s'est retrouvée dans leurs poches.

Le bâtiment est tourné vers Bruxelles et tourne le dos à Anderlecht. La maison communale a été implantée dans l'axe de la gare du Midi de 1864 qui se trouvait alors à hauteur de l'actuelle rue de l'Argonne. Le plan des rues de 1872, qui prévoit l'aménagement, entre l'avenue Clemenceau et la rue De Fiennes, d'un quartier pour la bourgeoisie, a été élaboré avec le plus grand soin par Victor Besme. La construction de la maison communale et celle de la rue De Fiennes furent le point d'orgue des travaux.

La maison communale est entrée en service en août 1879. Un mois plus tard, elle a été inaugurée en présence de Léopold II. Dans l'escalier qui mène au deuxième étage, un vitrail du 19e siècle signé Henri Dobbelaere commémore l'événement. Le vitrail mentionne



Dans le hall d'entrée de la maison communale est exposé « Le Débardeur », un plâtre du sculpteur Constantin Emile Meunier. ◀

les noms des personnes qui ont participé à l'édification et à l'inauguration, les noms des dirigeants de l'époque, les noms de tous les bourgmestres précédents mais aussi les noms des artistes qui ont travaillé sur le projet de la maison communale et notamment l'architecte Jules-Jacques Van Ysendijck. Son nom est gravé dans la pierre sur une façade latérale, sous le beffroi qui culmine à 48 mètres.

La maison communale, construite en style néorenaissance flamande avec quelques éléments gothiques, se compose de cinq travées et de trois niveaux. L'architecte a utilisé différents matériaux : la pierre bleue, la pierre calcaire blanche, des briques rouges et noires. Le premier étage, où se trouvent les bureaux, est sobre. On remarque dans le hall d'entrée deux plâtres de Constantin Emile Meunier : le Semeur et le Débardeur. Au deuxième étage se trouvent la salle du Collège qui est utilisée pour les mariages et le cabinet du bourgmestre.

Le site de l'abattoir

Décidé en 1838, construit en 1841 sur les plans de l'architecte Payen et inauguré en 1842, l'abattoir de Bruxelles qui se situe porte de Ninove et arbore un style néoclassique, a connu une grande prospérité. Comme il n'y avait pas de gare à proximité, le bétail devait être déchargé dans les gares environnantes. La présence de bétail dans les rues de Bruxelles causait d'énormes nuisances. Les principales communes autour de Bruxelles disposaient également d'abattoirs, mais seule Bruxelles disposait d'un marché aux bestiaux.

A la fin des années '70, l'abattoir de Bruxelles était devenu trop petit et on s'est attaqué en urgence au problème du transport de bétail vers et dans Bruxelles. A court terme, le ministre des Travaux publics de l'époque,

Saintelette a voulu équiper une gare pour le transport de bétail. En 1874, après une tentative sans succès d'annexer une partie d'Anderlecht, pour y construire un nouveau marché au bétail avec un abattoir, la Ville de Bruxelles a voulu construire un abattoir communal pour Bruxelles et les communes de sa périphérie. Avec sa proximité du canal et de la toute nouvelle gare de l'Ouest (1872), Cureghem était un emplacement tout désigné. Malheureusement, les différentes communes n'ont pas pu trouver d'accord, ni sur l'emplacement, ni sur la répartition des gains. Par conséquent, le projet d'un abattoir communal n'a pas vu le jour. Celui de Bruxelles est resté en fonction jusqu'en 1926.

Un nouvel abattoir avec marché au bétail a été construit à Cureghem à la fin du 19e siècle. Le 31 décembre 1887, la commune d'Anderlecht a octroyé une concession à Adolphe et Guillaume Charlet, Emile Pierret, Emile Tirou et Henri Chevalier pour la construction et l'exploitation de cet abattoir. La SA « Abattoirs et marchés d'Anderlecht-Cureghem » a vu le jour. C'est un architecte de Charleroi, Émile Tirou qui, s'inspirant de la Grande Halle de la Villette à Paris, a signé les plans. Les travaux ont été effectués par G. Pouillet & Co.

Un terrain marécageux, situé entre le canal et la Senne de Ransfort, a été rendu accessible grâce à des travaux de remblaiement. Trois rues ont été construites. Un pont au-dessus du canal a créé une liaison avec la gare de l'Ouest. La rue d'Allemagne (actuelle avenue Clemenceau) a été prolongée jusqu'à l'entrée principale de façon à faciliter la distribution de viande. C'est l'architecte Henri Rieck qui a construit cette entrée principale juste en face de la rue Heyvaert (1901-1902). Les deux taureaux en fonte, recouverts d'une couche de bronze, sont l'œuvre du Parisien Isidore Jules Bonheur.

Un marché couvert de 100 mètres sur 100 a été construit sur le terrain qui s'étendait sur une surface de près de 20 ha (actuellement environ 10 ha). La structure courbe du marché repose sur des piliers en fonte placés tous les dix mètres. Vu le terrain marécageux, les fondations de ces piliers de soutien sont très profondes. Les caves et leurs voûtes de briques en berceau soutiennent toute la construction, un joyau de l'architecture du 19e siècle. L'abattoir a été construit derrière ce marché et à proximité du chemin de fer pour faciliter le déchargement du bétail ; des étables et écuries furent également construites. A droite de l'entrée principale se trouve encore aujourd'hui le bâtiment administratif.

L'abattoir est entré en service en 1890. Après un début difficile, celui-ci réalisa des bénéfices jusqu'à la Première Guerre mondiale. Après 1918, la commune d'Anderlecht a fait usage de son droit d'acquisition comme prévu dans l'accord de concession. L'abattoir et le marché représentaient pour la commune une importante source de financement, qui était la bienvenue après les difficiles années de guerre. Aux alentours de l'abattoir se sont établis des détaillants et des grossistes en viande et en transformation de la viande

ainsi que des magasins où l'on trouve des instruments de découpe et des fournitures pour boucheries et restaurants.

Pendant la Deuxième Guerre mondiale, l'abattoir est passé sous le contrôle de l'occupant allemand. Le pont du chemin de fer au-dessus du canal a été endommagé. Cela a entraîné en 1953 la disparition définitive de la liaison avec la gare de l'Ouest. L'arrivée du bétail s'est poursuivie par camions. A partir des années '50, sous l'impulsion du bourgmestre Joseph Bracops, le conseil communal a décidé de bannir de la commune les usines causant de fortes nuisances. Il a également été question de démanteler l'abattoir et de le remplacer par un quartier de logements sociaux. Pendant les « Golden Sixties », la transformation de la viande rapportait encore trop et la décision a été repoussée. Des travaux de modernisation se sont avérés urgents. Des plans ont été élaborés mais peu d'entre eux ont été exécutés. Les installations ont continué de vieillir et en 1970, l'abattoir a perdu sa licence d'exportation.

En 1983, la commune d'Anderlecht a décidé d'arrêter l'exploitation d'un abattoir vieillissant et déficitaire. La même année,



Trois jours par semaine, l'espace sous et autour de l'ancien marché couvert se transforme en marché. A gauche de l'image on peut voir l'entrée principale et ses deux taureaux en fonte, emblèmes de l'abattoir. ◀

la SA « Abattoirs et marchés d'Anderlecht » – rebaptisée plus tard « Abattoir » – a été créée avec un capital apporté par 160 personnes concernées par les activités de l'abattoir sur le site ou aux environs immédiats et qui avaient intérêt à la poursuite des activités de l'abattoir. Cette privatisation a entraîné une réduction des activités. Un des objectifs principaux de la nouvelle société, dirigée par Carlos Blancke, était de récupérer la licence d'exportation. Les investissements réalisés ont porté leurs fruits : en 1987 l'abattoir a de nouveau été autorisé à exporter.

L'actuelle société Abattoir qui emploie 60 personnes, donne les installations en concession à des entreprises et organise divers marchés sur place. Depuis 1984, l'abattoir se compose de deux lignes d'abattages : une pour les porcs et une pour le bétail. C'est également là qu'ont lieu les abattages rituels. Chaque année 230 000 bêtes sont abattues. C'est environ 2 % de l'abattage total en Belgique. Une trentaine de spécialistes de la viande se trouvent sur le site : des grossistes, des découpeurs, des entreprises de transformation de la viande, des marchands de peaux et d'abats, etc. Il y a également un grand marché de viande. Quelques charcuteries se sont installées à

front de la rue Ropsy-Chaudron. Un marché au bétail se tenait encore jusque fin 2008 dans la halle couverte qui depuis 1988 est un bâtiment protégé. L'arrivée hebdomadaire de plusieurs centaines d'animaux – au milieu du siècle dernier on a enregistré des pointes jusqu'à 6000 têtes de bétail – s'est avérée non rentable compte tenu de l'augmentation des coûts. Depuis le 1er janvier 2009, le marché au bétail hebdomadaire appartient au passé.

Dans les années '50, une champignonnière a été exploitée dans les caves, qui s'étendent sous toute la surface du marché couvert. Depuis 1992, les imposantes caves sont utilisées pour l'organisation d'événements. L'espace gigantesque et modulable couvre une surface de 8 000 m². Les « Caves de Cureghem » accueillent des fêtes, des expositions, des séminaires...

La restauration du marché couvert est plus difficile que prévu. Les difficultés proviennent des relations parfois orageuses entre Abattoir et la Commission des Monuments et Sites et la question est de savoir qui va payer. Cette restauration est actuellement évaluée à six millions d'euros. La Région bruxelloise intervient normalement pour 40 % du montant. Les travaux se dérouleront par

Le marché couvert actuel. De nombreux piliers de soutènement en fonte sur lesquels se repose la construction en acier sont fort endommagés et doivent être restaurés d'urgence. ►



étapes avec en premier lieu la réparation de quelques piliers et de la façade arrière située au sud-ouest. Entretemps, trois travées ont été restaurées par Murmuur, qui remet au travail des chômeurs de longue durée. Cette approche à petite échelle garantit que les activités de l'abattoir continuent de se dérouler tout au long de la période de restauration.

Trois jours par semaine, les vendredis, samedis et dimanches, le site accueille un marché aux fruits, légumes, viande, poisson, textile et brocante. Ces marchés du week-end accueillent 650 marchands et plus de 100 000 visiteurs.

Plus récemment, un parc agroalimentaire couvert a été mis en service. Abattoir veut, dans un futur proche, poursuivre développement du site avec le soutien du Fonds Européen de Développement Régional. Il y aura un espace pour un marché alimentaire, un nouveau marché de viande, des appartements et des bureaux. La construction se fera par phases de sorte que des adaptations puissent être réalisées en fonction des possibilités économiques. Les boutiques le long de la rue Ropsy-Chaudron et sans doute aussi l'actuel marché de viande seront démolis. L'accès au site le long de la rue Ropsy-Chaudron sera entièrement dégagé pour obtenir un large espace à ciel ouvert, idéal pour un marché.

Depuis 2006, le festival mondial de musique et danse Maisha a lieu tous les ans en juillet, sous le marché couvert. Abattoir est confronté à un défi quotidien : trouver un équilibre entre les activités qui se déroulent dans les caves et qui s'adressent à des publics ciblés et les marchés du week-end qui attirent un public populaire.

Les églises

On trouve deux églises à Cureghem : Notre-Dame de l'Immaculée Conception et Saint-François Xavier.

Fondée en 1856-1857 et distincte de la collégiale Saints-Pierre-et-Guidon à Anderlecht, la paroisse Notre-Dame a sa propre fabrique d'église dont furent membres Émile Bissé et Jérôme Van Lint. C'est Philippe Taymans qui en fut le premier curé, et c'est Notre-Dame qui en devint la sainte patronne. Le dogme de l'Immaculée Conception a en effet été proclamé à Rome en 1854.

Jusqu'en 1877, les offices eurent lieu dans une chapelle provisoire située à l'emplacement de la rue Donny (actuellement rue Dr. De Meersman) à hauteur de la rue de la Clinique qui n'existait pas encore à l'époque. Le propriétaire du terrain,



Des voûtes en briques soutiennent le marché couvert. Aujourd'hui, les « Caves de Cureghem » accueillent des événements en tous genres. ◀

Émile Donny a mis le terrain à disposition pour la chapelle provisoire mais aussi pour l'église définitive dont les travaux ont débuté en 1861. Trois architectes sont intervenus : Henri Raeymaeckers, Emmanuel Cels et Jules-Jacques Van Ysendijck. Le bâtiment néogothique a été consacré en 1877. Entre 1893 et 1911 trois cloches ont été accrochées dans le clocher hexagonal et en 1936, une horloge y a été posée.

En mémoire de leur fils mort en 1914 pendant la Première Guerre mondiale, le couple Donny a commandé au peintre et sculpteur Jacques de Lalaing (1858-1917) une statue de la vierge en marbre de Carrare. Alors que la statue était destinée à la tombe de Robert Donny à Landegem, le curé Paul Cuylits l'a fait placer près des fonts baptismaux. Elle a été déplacée vers le porche en 1947. C'est également de cette période, celle du curé Remy Janssens, que datent deux mosaïques placées dans le chœur dont une mentionne la date de fondation de la paroisse.

En 1956, à l'occasion du centenaire de la paroisse, on adossa à l'abside, à l'extérieur, un bas relief représentant la madone. Cette représentation de Marie illustre un passage de l'Apocalypse (12,1) : « Un grand signe apparut dans le ciel : une femme, vêtue de soleil, la lune sous les pieds et sur la tête une couronne de douze étoiles ». Le croissant est, dans

l'Église catholique, le symbole de l'Immaculée Conception.

Le 14 novembre 1998 eurent lieu en l'église Notre Dame de l'Immaculée Conception, les funérailles du Nigérien John Madu, qui mourut, poussé à bout par la politique d'expulsion des sans-papiers. Pendant l'été 2006, l'église a donné refuge à un groupe d'environ 75 sans-papiers. A cette époque, diverses églises de Bruxelles étaient occupées par des sans-papiers. Le 4 juillet 2006, à l'aube, sur ordre du bourgmestre d'Anderlecht, la police a brusquement mis fin à l'occupation de l'église et a arrêté 51 personnes.

Une deuxième paroisse a été fondée à Cureghem en 1906. Le fondateur et premier curé de la paroisse Saint-François Xavier fut l'abbé Joseph De Jonge. Cette paroisse a également vu le jour dans un entrepôt, loué avenue de la Révision, qui a servi de chapelle provisoire. La chapelle a déménagé début 1909 vers la rue Eloy. La construction de l'église Saint-François Xavier dont l'architecte Léopold Pepermans a signé les plans, a débuté en 1912, et l'église fut inaugurée en 1915. L'église est une reproduction de l'église abbatiale gothique de l'abbaye d'Aulne située sur la rive de la Sambre dans la province du Hainaut, et qui fut détruite en 1794.

La construction de l'église Saint-François Xavier dont l'architecte Léopold Pepermans a signé les plans, a débuté en 1912, et l'église fut inaugurée en 1915. ►



Depuis le début des années '90, les célébrations – uniquement en français – ont lieu dans un espace séparé de l'église auquel on accède par la rue de l'École Moderne. L'église Saint-François Xavier est placée depuis 2008 sous la protection de la Commission des Monuments et Sites. L'église attend actuellement d'être restaurée et de se voir attribuer une nouvelle fonction.

Les deux paroisses, Notre-Dame et Saint-François Xavier forment depuis plus de 25 ans l'entité paroissiale Cureghem. Les célébrations y ont lieu en néerlandais, français, espagnol et anglais. Les trois premières communautés sont présentes de longue date à Cureghem de même qu'une importante communauté chrétienne italienne. Pendant quelques années, il y eut des célébrations en portugais, et aujourd'hui, il n'y a plus de célébrations en italien à Cureghem. Depuis les années '90, des chrétiens originaires d'Afrique subsaharienne habitent à Cureghem. C'est pourquoi, depuis 1998, on célèbre des messes en anglais à Notre-Dame. Les différentes communautés de Cureghem organisent régulièrement des célébrations interculturelles en quatre langues. Depuis 1990, le curé Jan Claes est responsable de la pastorale néerlandophone. Il est assisté par le père Hugo Carmeliet qui a été prêtre-ouvrier à

Cureghem et par Sœur Godelieve Roeykens qui est assistante paroissiale depuis de longues années.

L'école vétérinaire

Peu après l'indépendance de la Belgique, on a instauré une formation pour les vétérinaires. Assez rapidement en 1836, les auditoires déménagèrent vers une ancienne imprimerie sur coton située à Cureghem. A la fin du 19e siècle, ce bâtiment ne répondait plus aux exigences sans cesse plus élevées que réclamait la formation. La décision de construire une nouvelle école a été prise en 1882, mais la construction ne débuta qu'en 1903.

Sur un terrain carré surélevé de 4 ha on construisit 19 bâtiments de style néorenaissance flamande avec, au centre, une grande clinique vétérinaire. C'est l'architecte Seroen qui a signé les plans et les travaux de construction ont duré jusqu'en 1909. Le bâtiment de la rue des Vétérinaires accueille l'administration, une bibliothèque et une grande salle académique. Sur le toit, on peut voir des paratonnerres. Les premiers ont été créés par Benjamin Franklin mais ont



L'église Notre-Dame de l'Immaculée Conception a été fondée en 1856. Les travaux de construction de l'église néogothique ont commencé en 1861 et l'église a été consacrée en 1877. ◀

été perfectionnés par Louis Melsens qui fut professeur à l'école vétérinaire de 1846 à 1882.

En 1965, une loi d'expansion universitaire a transformé l'école en faculté universitaire. Il en est résulté quelques années plus tard que cette formation académique a été absorbée par l'université de Liège au Sart-Tilman. Comme l'école vétérinaire se trouvait sur le trajet d'un projet d'autoroute, la décision a été prise en 1970 de déménager cette faculté à Liège. Sous la pression d'un groupe d'action, le projet d'autoroute fut abandonné en 1979 et, il n'y avait plus de raison de déménager la faculté à Liège. En 1982, les travaux de rénovation s'étant révélés trop chers, un déménagement a de nouveau été envisagé.

Un nouveau bâtiment facultaire a été construit à Liège. Entre-temps, le nombre d'étudiants vétérinaires a grimpé jusqu'à atteindre 1000 unités en 1989. Le bâtiment a été classé par la Commission des Monuments et Sites en 1990. En 1991, la seule école vétérinaire francophone a définitivement déménagé vers Liège.

Après des années d'inoccupation et de dégradations, l'Université de Liège a fini par vendre le bâtiment situé rue des Vétérinaires à la commune d'Anderlecht. Quelques années plus tard, en 2001, le reste du site a été donné en option à trois entreprises du secteur privé et les premiers plans ont été tracés pour la reconversion de l'ancienne école vétérinaire. Il fallait que ce soit un projet de pointe sur le plan écologique qui sera destiné au marché de l'immobilier de bureau et qui abriterait aussi l'Institut Bruxellois de la Gestion et de l'Environnement (IBGE). Le site aura ainsi une fonction semi-publique.

Le marché de l'immobilier de bureau s'est effondré et les candidats potentiels se sont retirés. Le promoteur Arts et Immobilier (Artim) n'a pas pu récupérer ses investissements et a rencontré des difficultés

financières. Contre toute attente, Artim a levé l'option qu'elle avait prise et a immédiatement revendu le bien à la toute nouvelle société Immobilière des Vétérinaires et ainsi l'IBGE tout comme les autres candidats acheteurs en furent pour leurs frais. Le site fut dès lors définitivement entre les mains du secteur privé.

Le site protégé fut finalement transformé pour accueillir 140 appartements. La situation, proche de la gare du Midi, dans un îlot calme et enclavé, et la revente à divers investisseurs privés ont fait grimper les prix.

En 2004, le bureau d'architectes BOA a été désigné pour procéder à une étude en vue de la restauration urgente du bâtiment à front de la rue des Vétérinaires.

En 2009, la commune d'Anderlecht a reçu environ 4 millions d'euros de subsides du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) pour l'extension d'un centre économique d'ici à 2013. Ce centre abriterait 6 à 7 entreprises du secteur audiovisuel et deux salles de conférence.

Le logement du directeur appartient toujours à l'Université de Liège qui comptait en faire un pied-à-terre à Bruxelles, mais il n'est pas question de rénovation pour le moment.

Les gares disparues

La deuxième gare du Midi, datant de 1864, qui a remplacé la première construite aux abords de la place Rouppe, était un bâtiment prestigieux. L'arc de triomphe monumental de l'entrée principale formait une vraie porte vers la ville. Le style néoclassique qu'affectionnait la famille d'architectes à laquelle appartenait Auguste Payen (1801-1877) répondait parfaitement aux attentes de la bourgeoisie de l'époque. Auguste Payen fut le premier architecte au service des chemins de fer belges.

Les trois travées avancées du bâtiment qui formaient l'entrée principale étaient séparées par des colonnes corinthiennes. Au-dessus de l'arc de triomphe se trouvait un groupe de sculptures qui représentait le progrès réalisé grâce au chemin de fer. Le bâtiment principal était perpendiculaire aux voies et devant l'entrée principale s'ouvrait une large place : la place de la Constitution.

De nouvelles techniques de construction qui utilisent l'acier et le verre ont permis de réaliser de grands projets. Les voies s'étiraient sous un hall impressionnant fait d'acier et de verre. La construction de ce hall de gare de 152 mètres de long sur 50 mètres de large était à l'époque une tâche titanesque et une prouesse technologique. Les halls étaient typiques des gares terminus du 19^e siècle. En Belgique, la plupart des gares du 19^e siècle ont été démolies : seules la gare d'Anvers et la gare de marchandises de Tours et Taxis, construites en toute fin du 19^e siècle, nous donnent une idée de ce à quoi pouvait bien ressembler la gare du Midi d'Auguste Payen.

La construction de la Jonction Nord-Midi de 1903 à 1950 a entraîné la démolition de milliers de maisons et des deux gares terminus (la gare du Nord à la place Rogier et la gare du Midi à la place de la Constitution).

Des six voies de la jonction Nord-Midi, on devait passer à dix-huit. Cet élargissement demandait beaucoup d'espace qu'on ne pouvait pas libérer sur la place de la Constitution qui s'étendait devant la gare. C'est pourquoi la gare d'Auguste Payen fut démolie en 1949 et qu'une troisième gare du Midi a été construite 150 mètres plus loin, à hauteur des rues de France et d'Angleterre.

On voulait que le trajet entre les gares du Nord et du Midi soit aussi horizontal que possible. C'est pourquoi les voies de la nouvelle gare du Midi ont été construites six mètres plus haut que les précédentes. Les trains n'arriveront désormais plus au rez-de-chaussée mais sur le toit de la gare. La nouvelle gare a été conçue par les architectes Fernand Petit et les Blomme père et fils (Adrien et Yvan). Elle est de style moderne. L'usage de briques jaunes tempère l'inélégance du béton et donne une certaine élégance à la gare. Une grande partie des services et des commerces a disparu sous les quais. La tour — qui cache une cheminée de ventilation — et son horloge, rendent la gare du Midi de Petit et Blomme, parfaitement reconnaissable.

Mais cette gare-ci devait aussi disparaître. En 1992, la gare et sa tour furent détruites pour permettre l'arrivée de l'Eurostar qui impliquait des exigences de sécurité très strictes. La gare du Midi a subi une vraie métamorphose. Toute la partie sous les voies a été rénovée. Il n'y a que la structure porteuse en acier qui subsiste de l'ancienne gare. Les importants travaux d'infrastructure ont mené à un réaménagement des rues et de l'espace public aux alentours immédiats de la gare. La rue de France a été raccourcie et une nouvelle place, la place Horta, a été créée entre la gare et « l'Eurostar Blok 2 ». Un parking souterrain y a été implanté.

Les environs de la gare du Midi sont devenus le terrain de chasse des spéculateurs et des promoteurs et il s'en est suivi une

forte augmentation du prix de l'immobilier. En 1989, Côte d'Or a été vendu au groupe suisse Jacobs-Suchard qui fut repris deux ans plus tard par Philip Morris, leader mondial du tabac et des produits alimentaires. La production de chocolat a déménagé à Halle ; les bâtiments sont restés aux mains de la famille Jacobs. Le moment de cette vente coïncide avec les discussions sur l'arrivée du Train à Grande Vitesse. Depuis, on a enregistré une énorme plus-value des terrains situés à proximité immédiate du terminal de l'Eurostar.

L'arrivée du TGV (Thalys et Eurostar) a évidemment attiré l'attention de la fine fleur de l'immobilier belge. Il arrive souvent que lors de pareils projets, des entreprises immobilières s'allient à des banques et ce sont souvent les mêmes noms qui reviennent. De nombreuses familles ont été obligées de quitter leurs logements pour s'installer ailleurs. Les habitants ont été confrontés au manque de logements à loyer modéré.

Il n'y eut pas que la gare du Midi de Payen de 1864 et celle de Petit et Blomme datant de 1950 à passer sous la pioche des démolisseurs, la gare de Cureghem de 1869 qui se trouvait à l'intersection du canal et de la chaussée de Mons fut également démolie dans les années '80.

Tous les superbes bâtiments qui symbolisaient la gare du Midi ont été démolis. La gare actuelle ne dispose plus d'un vrai bâtiment. L'espace gigantesque situé sous les voies héberge aujourd'hui tous les services du chemin de fer. Seules les structures portantes en acier suscitent la nostalgie de la gloire disparue. ►



Les musées

Le Musée bruxellois de la gueuze

Cantillon, une entreprise familiale fondée en 1900 est à Bruxelles la seule brasserie de lambic encore en activité. Depuis 1978, c'est aussi un musée vivant de la gueuze avec des visites guidées et deux fois par an, une démonstration des différentes étapes du brassage. La brasserie Cantillon fait revivre l'atmosphère des brasseries bruxelloises du 19e siècle.

Le lambic est différent des autres bières en ce sens qu'il affiche une forte concentration en froment et que sa fermentation spontanée et sa fermentation secondaire ont lieu en fûts. La base est un mélange de 65 % d'orge et 35 % de froment. En ajoutant de l'eau chaude, les enzymes transforment l'amidon en sucre ce qui donne le moût. Celui-ci est chauffé avec du houblon pour des raisons de conservation. L'utilisation du houblon suranné fait en sorte que le lambic ne goûte pas le houblon. Pendant une froide nuit d'hiver, le moût est déversé à l'air libre dans un bassin peu profond où il recueille les levures et les bactéries ambiantes. Ainsi, par fermentation spontanée, le moût se transforme en lambic.

Le lambic est le produit de base pour la gueuze et d'autres bières à base de fruits. Toutes les bières brassées à base de lambic ont un goût suret. La gueuze est le résultat d'un mélange complexe de lambics de différentes années et de goût différent. Lorsqu'une nouvelle fermentation en bouteille fait mousser le lambic, on lui donne le nom de gueuze. Pour les bières à base de fruits, on recourt chez Cantillon aux cerises, aux framboises, aux raisins et aux abricots.

Musée bruxellois de la gueuze – Brasserie Cantillon

56 rue Gheude, 1070 Anderlecht

02 541 49 28 – info@cantillon.be – www.cantillon.be

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h, samedi de 10h à 17h. Fermé les dimanches et jours fériés.

Entrée : 6 euros (dégustation comprise). Visite guidée pour groupes sur demande.



Le maître-brasseur actuel Jean Van Roy au milieu des fûts en bois de la brasserie Cantillon. C'est dans ces fûts que se produit la fermentation secondaire du lambic. ◀

sommaire



Musée National de la Résistance

Résistants, partisans et prisonniers de guerre de la Première Guerre mondiale mais surtout de la Deuxième Guerre mondiale mettent à la disposition des jeunes générations une masse de témoignages et de documentation concernant l'occupation allemande. La Résistance belge a organisé exfiltration de combattants, imprimé des journaux clandestins et commis des attentats armés contre l'occupant et les collaborateurs.

Différentes salles et vitrines sont consacrées à la Résistance militaire et civile, aux journaux clandestins et aux camps de concentration. La collection comprend des armes, des casques, des décorations, des emblèmes, des brassards, des uniformes, des urnes, des photos, des journaux et des tracts de la Résistance.

Malgré une présentation muséographique légèrement poussiéreuse, le Musée national de la Résistance, ouvert en 1972, vaut la peine d'être visité.

Musée National de la Résistance

14 rue Van Lint, 1070 Anderlecht

02 522 40 41

resistance.verzet.widerstand.antifa@skynet.be

Ouvert du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h à 16h45.

Accès gratuit.

Visite guidée pour groupes sur demande
(aussi le week-end).



Musée des égouts

Le public ne connaît généralement du réseau des égouts bruxellois que les bouches d'égout et les plaques d'égout, c'est-à-dire les seules parties visibles d'un gigantesque réseau d'égouts souterrains. L'équipement auxiliaire, indispensable pour un traitement efficace des eaux usées et pour la prévention des inondations, est également méconnu.

Une visite du Musée des égouts vous permet de faire connaissance du conduit par lequel coule la Senne et ensuite du grand collecteur sous la chaussée de Mons. L'évolution du réseau d'égouts, la prévention des inondations, les techniques de placement, de rénovation et d'entretien du réseau sont détaillées dans les différentes salles d'exposition. La salle Édouard Goffin rend hommage aux égoutiers. Édouard Goffin s'est noyé lors d'une crue de la Senne en 1988, année de l'inauguration du musée. La visite se termine par un exposé sur l'épuration des eaux.

Musée des égouts

Porte d'Anderlecht, 1000 Bruxelles

02 279 60 10

museedesegouts@brucity.be

www.musea.brussel.be

Ouvert du mardi au vendredi
de 10h à 17h.

Entrée : 3 euros.

Visite guidée pour groupes sur réservation.

Le patrimoine protégé



Église Saint-François Xavier
Rue Eloy, rue Georges Moreau
1880
Léopold Pepermans
Néogothique
Classée le 26 juin 2008



Maison communale
1 place du Conseil, 6-8 rue Van Lint
1877-1879
Jules-Jacques Van Ysendijck
Néorenaissance flamande
Classée le 13 avril 1995



Maison de maître
33 rue Liverpool, 124 rue Heyvaert
Fin 19e siècle
Style éclectique
Classée le 21 décembre 1995



Maison de maître
170 rue Georges Moreau
1906-1908
Hector Gérard
Style éclectique
Classée le 8 septembre 1994



Impasse Migerode et les abords
4A-10 rue Haberman, 2 rue Broyère
Deuxième moitié du 19e siècle
Classés le 24 septembre 1998



Mémorial national des Martyrs juifs de Belgique
Square des Martyrs juifs
1968-1970
André Gossart assisté de Odon Dupire
Monument
Classé le 23 octobre 2003



Pavillon d'octroi de la porte d'Anderlecht

1-2 porte d'Anderlecht
1836
Auguste-Jean-Joseph Payen
Néoclassicisme
Classé le 22 avril 1999



Marché couvert de l'abattoir avec pavillon d'entrée

24 rue Ropsy-Chaudron
1888-1902
Émile Tirou et Henri Rieck
Architecture industrielle
Classé le 8 août 1988



Prévoyance Sociale et appartements

29-33 square de l'Aviation, 1-7 rue de l'Autonomie,
2-10 rue Lambert Crickx
1912
Richard Pringiers
1930-1931
Fernand et Maxime Brunfaut
Art nouveau, extension moderniste
Classés le 9 septembre 1993



École vétérinaire et parc

41-47 rue des Vétérinaires, rue docteur Kuborn
1909
Frans Seroen
Néorenaissance flamande
Classée le 22 février 1990



Demeure E. de Clercq

108 rue de la Clinique
1887-1888
Le Vasseur
Néorenaissance flamande
Classée le 9 novembre 1993



Écluse du Midi

77 boulevard Poincaré
1867-1871
Léon-Pierre Puys
Néoclassicisme, Archéologie industrielle,
Néorenaissance
Classée le 22 février 1984

Sources et bibliographie

Livres et brochures

- Anderlecht, commune d'art et d'histoire, commune Anderlecht
- Anderlecht door de tijden heen, Gustaaf Van den Berghe, 1938, A. Hessens
- Anderlecht, inventaire du patrimoine immobilier, Jean Van Audenhove, 1993, Commune d'Anderlecht
- Bruxelles et la Senne, Maurice Culot, Hélène Géhot, Eric Hennaut et Anne Lauwers, 1997, Archives d'Architecture Moderne
- Een trein van Troje. Verhalen over een snelle trein en een slome stad, 1996, Brukselbinnenstebuiten
- Een verkenning van Kuregem, Dirk De Caluwé en Gust Van Roosbroeck, 2002
- Histoire des personnes et des événements à Cureghem Anderlecht, Guido Van de Cauter, 2007, Paroisse Notre-Dame Immaculée et Saint-François Xavier
- Histoire d'une maison communale à Anderlecht, Marcel Jacobs, 1977
- Les canaux bruxellois, La Fonderie, 1998, Direction des Monuments et Sites de la Région de Bruxelles-Capitale
- Les Boulevards extérieurs de la porte de Hal à la place Rogier, CIDEP, 2005, Direction des Monuments et Sites de la Région de Bruxelles-Capitale
- Marx in Brussel, Edward de Maesschalck, 2005
- Mémorial à l'occasion du Centenaire des Abattoirs et Marchés d'Anderlecht, Abattoir, 1990
- Toponymie d'Anderlecht, Marcel Jacobs, 1995, Anderlechtensia
- Un canal dans Bruxelles. Bassin de vie et d'emploi, Thierry Demey, 2008, Badeaux
- Une Histoire de Bruxelles, Roel Jacobs, 2004, Lannoo

Périodiques

- Alert
- Brussel Deze Week
- Brussels Studies, Cureghem : de la démolition à la revitalisation, Muriel Sacco, 4 octobre 2010
- Rinck Rond

Sites web

- www.abattoir.be
- www.anderlecht.be
- www.cantillon.be
- www.monitoringdesquartiers.irisnet.be
- www.monument.irisnet.be
- www.quartiers.irisnet.be



Beeldenstorm vzw
Chaussée de Mons 145, 1070 Anderlecht
02 523 43 50
nik.honinckx@beeldenstorm.be
www.beeldenstorm.be



Het Zuiden in Zicht,
Oxfam-Wereldwinkel Heist-Goor – Hulshout vzw
et Intal-ICS Heist-op-den-Berg
Burgerheidestraat 4, 2220 Heist-op-den-Berg
015 249 751



MAKS – Media Actie Kuregem-Stad vzw
Rue Georges Moreau 110, 1070 Anderlecht
02 555 09 90
maksvzw@maksvzw.be
www.maksvzw.be



École Sans Racisme asbl
Rue des Alexiens 37, 1000 Bruxelles
02 511 16 36
info@ecolesansracisme.be
www.ecolesansracisme.be



Tochten van Hoop Brussel vzw
Place du Béguinage 7, 1000 Bruxelles
0496 793 624
info@tochtenvanhoop.eu
www.tochtenvanhoop.eu



Abattoir SA
Rue Ropsy-Chaudron 24, 1070 Anderlecht
02 521 54 19
info@abattoir.be
www.abattoir.be



Atrium Cureghem
Rue du Chimiste 34-36, boîte 15, 1070 Anderlecht
02 522 24 43
www.atrium.irisnet.be



Commune d'Anderlecht
Échevin Léopold Lapage,
Affaires communautaires flamandes
Rue Georges Moreau 5, 1070 Anderlecht
02 558 08 23
samenlevingsopbouw@anderlecht.irisnet.be
cultuur@anderlecht.irisnet.be
www.anderlecht.be



Gillis SA
Rue Plantin 17, 1070 Anderlecht
02 522 39 69
gillis@gillis.be
www.gillis.be



huisvandeMens Brussel
une initiative de de Mens.nu
Boulevard de Stalingrad 18-20, 1000 Bruxelles
02 242 36 02
brussel@demens.nu
www.demens.nu

